

Professionnels de la santé : le point sur le secret professionnel

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 20/06/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 20/06/2019

Le secret professionnel s'applique à l'ensemble des professionnels de la santé. De caractère absolu, il faut savoir cependant que ce secret professionnel peut exceptionnellement être levé. Dans quelles conditions ?

Professionnels de la santé : un secret professionnel absolu

Principe. Le secret professionnel, également appelé secret médical, est l'un des fondamentaux des professions de la santé car il permet de tisser un lien de confiance entre le professionnel et son patient. De caractère absolu, le secret professionnel permet de recueillir toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de la mission confiée.

Qui est concerné ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Professionnels de la santé : les exceptions au caractère absolu

Une exception légale. Dans certaines hypothèses, un professionnel de la santé ne peut pas opposer le secret professionnel, mais encore faut-il que ces exceptions aient été prévues par la Loi. Il en existe plusieurs. Lesquelles ?

Un partage d'information...

{ABONNEZ-VOUS}